

Instructions de fabrication: **cadre bois standard / montants élargis**

N° AEAI avec vitrage: **26683** / N° AEAI sans vitrage: **26685**

DESCRIPTIF:

Porte pour compartimentage coupe-feu avec exigences phoniques selon SIA 181 3.2.1.5

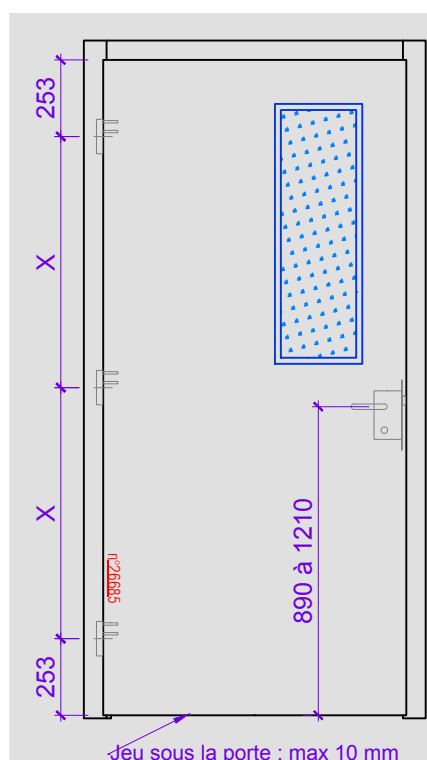
Type d'utilisation : porte palière, porte phonique

Isolation acoustique : Rw 43-46 dB en fonction de l'épaisseur du panneau (valeur panneau seul)

Classe climatique : 3a : écart de température max. 5°C admis

3b : avec alu intercalé, écart de température de max. 10°C admis

Dimensions testées :		Dimensions maximum :	
Largeur vide de passage :	1087 mm	Largeur vide de passage :	1250 mm
Hauteur vide de passage :	2150 mm	Hauteur vide de passage :	2472 mm
Épaisseur du panneau :	58 mm	Épaisseur du panneau :	71 mm
		Surface vide de passage max :	2.8 m ²



Alaises/chants :

- ⇒ sipo massif, naturel, verni, laqué
- ⇒ chêne massif, naturel, verni, laqué
- ⇒ Chants stratifié ou ABS : pas autorisé
- ⇒ Calibrage de l'ébauche; max. 3 mm tout le tour

Bandes intumescentes :

- ⇒ bande intumescente dans la battue du cadre
- ⇒ avec un ferme porte intégré, bande intumescente supplémentaire sur l'ailaise haute du vantail
- ⇒ porte affleurée, bande intumescente supplémentaire sur l'ailaise haute du vantail

Surface possible :

- ⇒ brut à peindre, laqué, peint
- ⇒ plaqué stratifié (stratifié de même épaisseur sur les 2 faces)
- ⇒ plaqué bois (épaisseur max. 1.5mm, même épaisseur sur les 2 faces), verni
- ⇒ plaque de propreté (inox/Alu) max 40% de la surface du panneau et jusqu'à 1 m²
- ⇒ moulures rapportées (section max 32x14)

Ferrements * :

- ⇒ serrure 1 point, 3 points, 5 points
- ⇒ minimum 3 fiches, (la 3^{ème} axée)

Cadre :

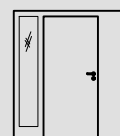
Bois massif, carrelots abouté en sapelli /chêne ou cadre eb construction porte (pour les montants élargis pleins)

- ⇒ section cadre applique/CFCE : min. 90x55 mm
- ⇒ section cadre entre-murs: entre 60 à 90 mm
- ⇒ montants élargis vitrés ou pleins (voir page 3)

Type de cadre possible



Cadre standard



Montant(s) élargi(s) plein ou vitré

* Notre gamme de ferrements, joints et vitrages homologués est vaste. Il est de la responsabilité du menuisier d'installer sur nos blocs-portes EI30 uniquement des ferrements, joints et vitrages homologués par nos soins. Nos offres contiennent l'ensemble des informations nécessaires pour le respect de nos homologations.

Options

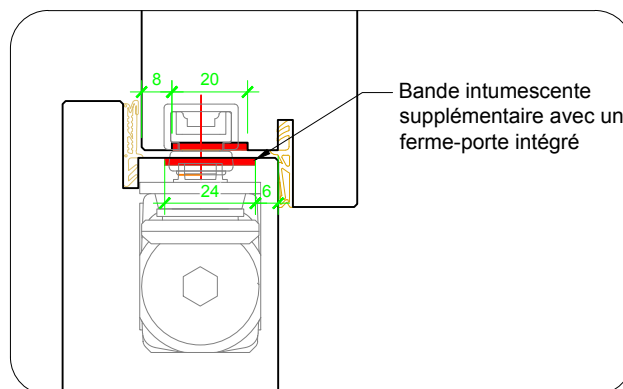
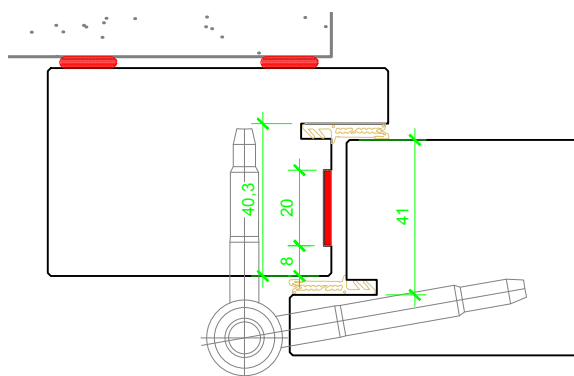
◇ seuil planet	✓	◇ vitrage	✓ voir doc. "vitrage EI30 pour attastop +"
◇ alu intercalé	✓	◇ passage de câble	✓ Dorma Ku 480
◇ joint sous le recouvrement	✓	◇ panneau rapporté	✓ knapp Uno 30, ferré avec 4 fiches (max 45 kg)
◇ ouverture dans l'embrasure	✗	◇ barre de sécurité	✓ ABUS PR 2800 (non fourni), largeur cadre 120 mm
◇ ferme-porte applique	✓ non fourni		✓ Viro Spranga 4008 (non fourni)
◇ juda	✓	◇ ferme-porte intégré	✓ ITS 96 pour porte à recouvrement uniquement

Instructions de fabrication: **cadre bois standard / montants élargis**

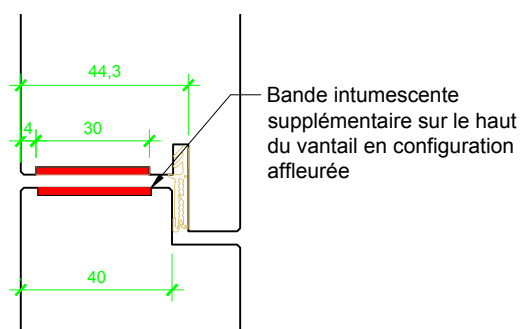
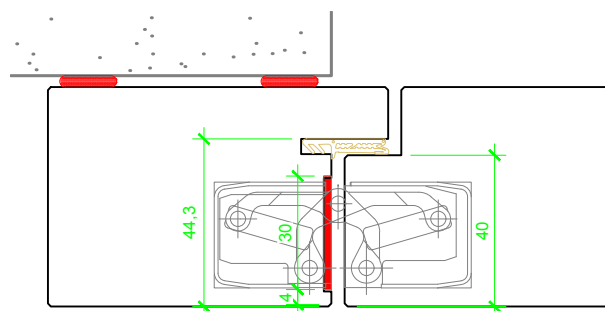
N° AEAI avec vitrage: **26683** / N° AEAI sans vitrage: **26685**

Mise en bois porte:	Battue simple uniquement (homologué avec ou sans joint sous le recouvrement)
Type de cadre:	Cadre applique, cadre entre-murs ou CFCE (non valable avec des montants élargis)
Largeur max cadre :	Montants élargis pleins : 630 mm (construction identique au panneau, fourni par ATTA) Montants élargis vitrés : 580 mm Traverse haute : 90 mm Pose en applique, appui min. 60 mm
Cochonnet:	Max. 30 mm pour la traverse haute
Battue cadre:	La profondeur de battue du cadre peut être augmentée mais pas diminuée
Bas de porte:	Possibilités voir doc. "raccord au sol"

Porte à recouvrement



Porte affleurée



Les éléments de portes coupe-feu sont produits ou montés par l'exécutant selon les indications des plans de construction ainsi que les prescriptions de production et de montage fournis par Atta-Norm SA, titulaire de l'homologation. Il ne sera procédé à aucune espèce de modifications constructives.

Toutes les étapes de production, de montage ainsi que les contrôles seront de plus complètement et soigneusement effectués afin que les éléments de portes anti-feu correspondent en tous points aux critères à satisfaire, aux dispositions, aux directives et aux prescriptions en vigueur au moment du montage. L'exécutant assure la responsabilité du respect de ces prescriptions et dispositions.

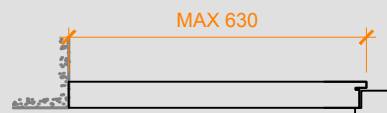
De plus, il est de la responsabilité du menuisier d'instruire les propriétaires et les exploitants de tout ce qu'il faut savoir au sujet de son fonctionnement, de sa maintenance et de son entretien et ainsi permettre de maintenir la protection incendie dans la durée.

Instructions de fabrication: **cadre bois standard / montants élargis**N° AEAI avec vitrage: **26683** / N° AEAI sans vitrage: **26685****Cadre élargi, montant plein :**

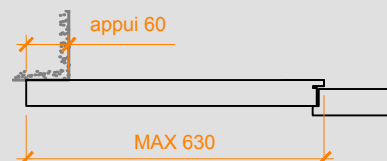
Construction et épaisseur identiques au panneau de porte. Afin de respecter notre homologation, la fabrication du/des montant(s) se fait par ATTA-NORM SA.

Pose entre-murs

Largeur totale maximum de la partie fixe: 630 mm

*Pose en applique*

Appui sur la maçonnerie: 60 mm
 largeur montant: 630 mm
 Cochonnet maximum: 570 mm

**Cadre élargi, montant vitré :***Pose entre-murs*

Largeur totale maximum de la partie fixe: 580 mm

Largeur montant central (côté porte): 120 mm

Largeur du montant extérieur: 90 mm

*Pose en applique*

Largeur vide de lumière max: 460 mm
 Largeur montant central (côté porte): 120 mm
 Largeur du montant extérieur: min. 90 mm



Traverse basse 250, avec bande intumescente (30x2) au sol

Vitrage de montant :

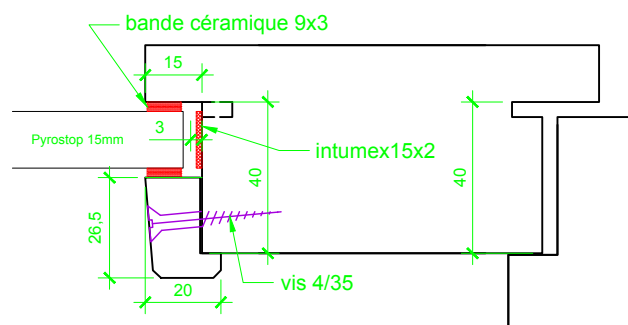
La battue recevant le verre est identique à la battue du cadre recevant le vantail.

Type de verre : Pyrostop 30-10, épaisseur 15 mm
 Pyrostop 30-20, épaisseur 18mm 38dB

Parclose : bois dur, chêne ou sapelli

Fixation : Vis 4x35 espacées de 400 mm au maximum

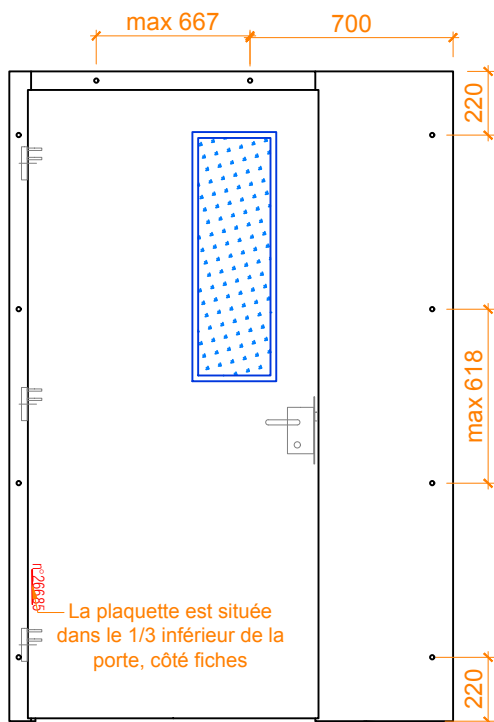
Étanchéité : 1 bande intumescente en vis à vis du verre et
 2 bandes céramiques type Fibrefax
 de chaque côté du verre.



Les éléments de portes coupe-feu sont produits ou montés par l'exécutant selon les indications des plans de construction ainsi que les prescriptions de production et de montage fournis par Atta-Norm SA, titulaire de l'homologation. Il ne sera procédé à aucune espèce de modifications constructives.

Toutes les étapes de production, de montage ainsi que les contrôles seront de plus complètement et soigneusement effectués afin que les éléments de portes anti-feu correspondent en tous points aux critères à satisfaire, aux dispositions, aux directives et aux prescriptions en vigueur au moment du montage. L'exécutant assure la responsabilité du respect de ces prescriptions et dispositions.

De plus, il est de la responsabilité du menuisier d'instruire les propriétaires et les exploitants de tout ce qu'il faut savoir au sujet de son fonctionnement, de sa maintenance et de son entretien et ainsi permettre de maintenir la protection incendie dans la durée.



Assemblage et montage :

La traverse haute est assemblée aux montants grâce à 2 tourillons en hêtre (14x50 mm) et collés.

Moyen de fixation :

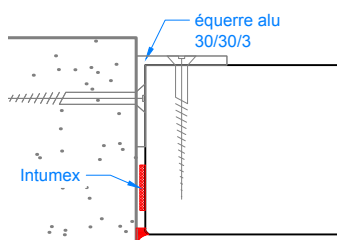
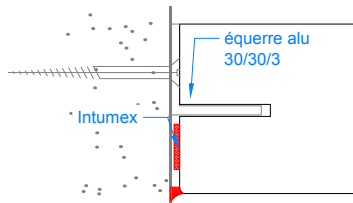
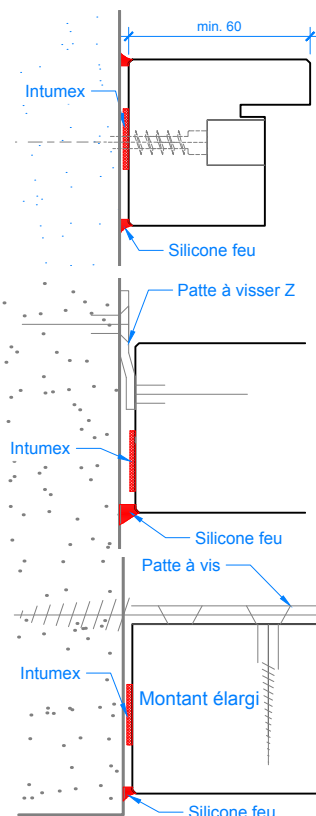
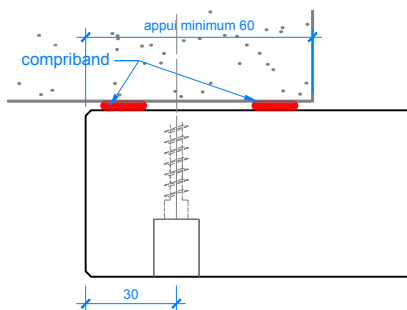
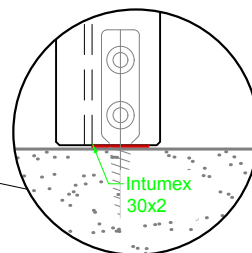
Visser à travers le cadre au moyen de vis de distance ou VBA 6 x 100, couvertes par des bouchons
Visser directement dans le mur sans tampon

Les vis sont axées à 200 mm des extrémités du cadre
Sur la traverse : entraxe des vis : max 550 mm
Sur les montants : entraxe des vis : max. 575 mm

Fixation du bas du cadre avec des pattes à vis

Attention : après la pose de la porte sur le cadre, les jeux en largeur et hauteur doivent être réglés de façon égale

Le cochonnet maximum admissible pour la traverse haute du cadre applique est de 30 mm. L'appui contre le mur est de 60 mm (section min. 90/55)



◇ Raccordement au mur - Pose en applique

Avant la fixation au mur, le cadre applique doit être équipé comme suit :

2 bandes d'étanchéité :

- Type : Compriband 15 x 15, deux bandes placées 1x à l'extérieur et 1x à l'intérieur

◇ Raccordement au mur - Pose en entre-murs

Avant la fixation au mur, le cadre bloc doit être équipé comme suit :

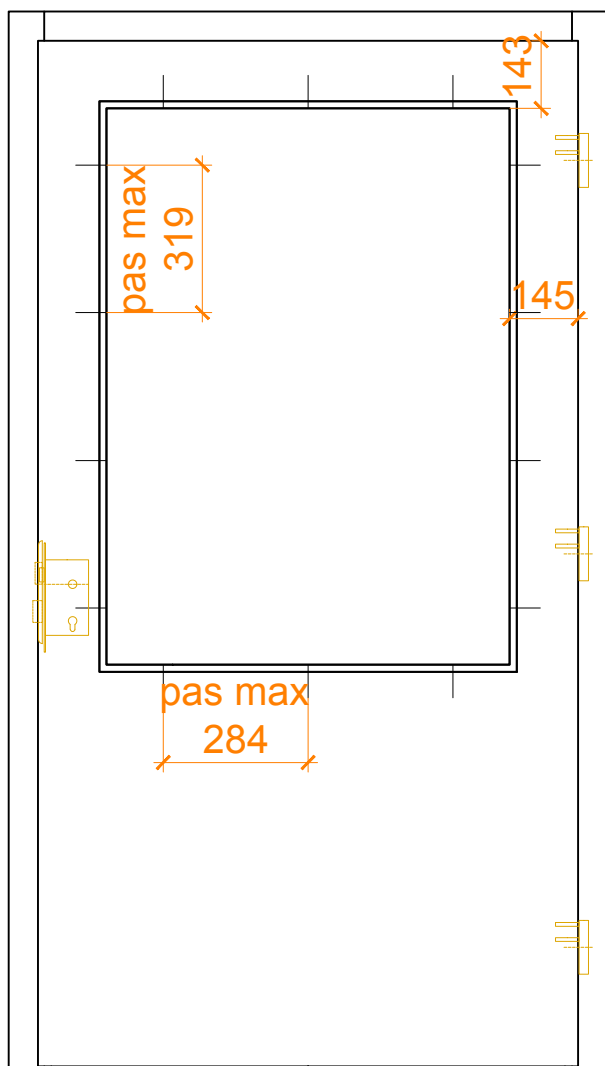
1 bande intumescente :

- Type : Marvon ou Intumex L 15 x 2 mm, à coller sur le chant extérieur

Etanchéité avec un joint acrylique (ou silicone) coupe-feu

Les montants élargis peuvent être fixés à l'aide d'équerre alu 30x30x3, de pattes à vis Z ou de patte à vis droite.

Les instructions de fabrication et montage doivent être respectées afin que l'élément EI30 soit conforme aux exigences techniques de nos homologations.



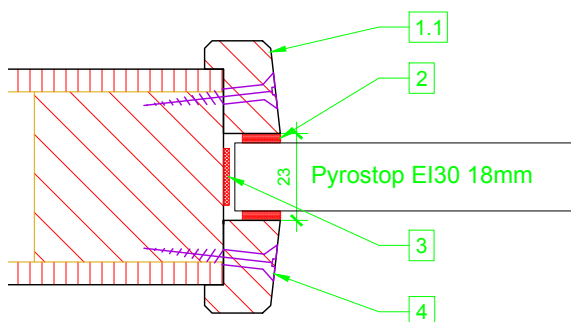
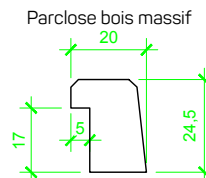
L'oculus est alaisé en bois dur (chêne ou sipo massif)

Type de verre : Pyrostop EI30-20 phonique 18 mm

Largeur frise minimum : haute : 143 mm
latérales : 145 mm

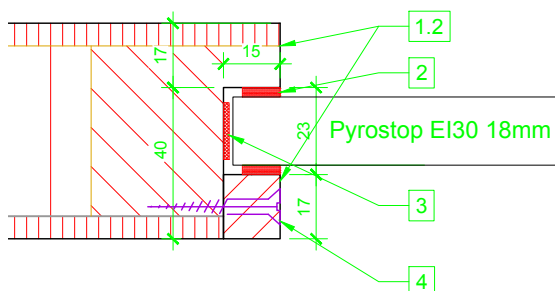
Surface vitrée : max 1.03 m²

Maintien du verre : ⇒ double parclose à recouvrement chêne ou sipo section 24.5 x 20.5
⇒ oculus à battue avec parclose affleurée (section 17x15) ou à recouvrement (section 24.5x20) en chêne ou sipo



Fixation :

- 1.1 - double parclose à recouvrement
 - 1.2 - oculus à battue avec parclose affleurée
 - 2 - bande céramique 9x3 de part et d'autre du verre
 - 3 - une bande intumescente 15x2 en vis à vis du chant du verre
 - 4 - vis à bois : 4x35, axé à 120 mm des angles
- ⇒ pas max horizontal: 140 mm
⇒ pas max vertical : 329 mm
⇒ jeu en fond de battue 3 mm



Un joint silicone (anti-feu ou non) peut être appliqué entre le verre et les parclose mais n'est pas obligatoire selon notre homologation.